

## **L'appel d'Arusha à l'action sur les pesticides**

Conférence interdisciplinaire "Pesticides et Politique(s) en Afrique"  
Institut de recherche sur les pesticides en zone tropicale (TPRI), Arusha, Tanzanie  
28 – 31 mai 2019

Reconnaissant que la protection offerte par les équipements de protection individuelle (EPI) dans des conditions réelles d'utilisation est insuffisante pour que les pesticides puissent être utilisés en toute sécurité, et ce même par des utilisateurs responsables et formés ;

Vivement préoccupés par l'essor en Afrique des maladies non-transmissibles connues pour être liées à une exposition chronique aux pesticides (comme par exemple les cancers, les maladies neurologiques, les troubles cognitifs et neuro-développementaux, les troubles de la reproduction, les maladies cardiovasculaires, le diabète, les troubles de l'attention chez les enfants) ;

Conscients du lourd fardeau lié aux intoxications aiguës aux pesticides – y compris par ingestion volontaire suite à des intentions de suicide ;

Sérieusement préoccupés par la contamination persistante des sols, de l'eau, de l'air et des produits alimentaires, ainsi que par les dommages collatéraux subis par les organismes non cibles ;

Prenant acte de la demande des consommateurs pour une alimentation saine et sans danger ;

Reconnaissant l'inadéquation des réglementations, l'échec quasi-généralisé de leur application, le coût élevé des contrôles et la difficulté de gérer les flux de produits aux frontières ;

Reconnaissant les coûts économiques énormes des dégâts collatéraux que fait peser l'utilisation des pesticides sur la santé publique et sur l'environnement ;

Nous, participants à la conférence "Pesticides et Politique(s) en Afrique", concluons que, dans les conditions réelles d'utilisation, les pesticides ne peuvent être employés de manière sécurisée.

Reconnaissant le rôle joué par les organisations paysannes, les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile dans la lutte contre les dangers liés à l'utilisation des pesticides et dans la recherche d'alternatives aux pesticides de synthèse ;

Conscients que l'utilisation des pesticides entraîne de graves violations des droits de l'homme, qui affectent particulièrement les communautés vulnérables, telles que les petits exploitants, les femmes, les enfants et les personnes âgées ;

Réalisant le potentiel de l'agroécologie pour promouvoir la justice environnementale et sociale, la dignité humaine, la résilience et la lutte contre la pauvreté ;

Nous appelons la Commission de l'Union africaine, la Conférence des chefs d'État de l'Union africaine, les Conférences des ministres de l'Agriculture et de la Santé de l'Union africaine, les organisations internationales (organisations des Nations unies, Banque mondiale, FMI) et les fabricants de pesticides à agir pour protéger l'environnement et la santé humaine des effets délétères des pesticides de synthèse. Cela implique notamment qu'il faut :

1. interdire immédiatement les pesticides extrêmement dangereux (en application des 8 critères édictés par la réunion FAO/OMS sur la gestion conjointe des pesticides) pour lesquels il a été prouvé qu'ils contribuent aux maladies non-transmissibles et aux troubles de la reproduction ;
2. rendre publiquement accessibles toutes les informations sur la toxicité des pesticides pour la santé humaine et les écosystèmes, ainsi que les données sur les résidus de pesticides dans les produits alimentaires et dans l'environnement ;
3. mettre en place des systèmes opérationnels de surveillance des intoxications aiguës et chroniques aux pesticides, ainsi qu'un suivi de la contamination environnementale et des résidus de pesticides dans les aliments, y compris à travers la création de laboratoires certifiés ;
4. former les prestataires de soins de santé à la prise en charge des intoxications aux pesticides ;
5. assurer une coopération interministérielle effective visant à prévenir les intoxications aux pesticides ;
6. harmoniser les systèmes réglementaires en Afrique et assurer la mise en œuvre effective des conventions, accords et protocoles internationaux relatifs aux pesticides dont les destinataires de cet Appel sont signataires ;
7. assurer la mise en œuvre et l'application stricte de la réglementation existante sur les pesticides et la surveillance de ses effets ;
8. rendre les producteurs, importateurs et promoteurs de pesticides responsables des effets de leurs produits sur la santé humaine et sur l'environnement, et les obliger à mettre en place un système de collecte des contenants vides de pesticides, grâce à des mécanismes incitatifs ;
9. supprimer progressivement les subventions et régimes fiscaux favorisant l'utilisation des pesticides ;
10. promouvoir la production agroécologique, y compris par la formation et la vulgarisation, ainsi que la recherche d'alternatives aux pesticides de synthèse dans la lutte contre les nuisibles, avec l'appui de laboratoires accrédités et un soutien direct apporté aux agriculteurs à l'utilisation d'alternatives mécaniques.

Toutes ces mesures contribueront à la protection du droit des populations africaines à la dignité, à la justice sociale et environnementale et conforteront leur droit de vivre dans un environnement sûr.

## Liste des Signataires

NAME	INSTITUTION	COUNTRY OF ORIGIN	SIGNATURE
Dorothy Ngajilo	Muhuru	Tanzania	
Deus Ngomi	Daily News	Tanzania	
ZEPHANIA UBWA N.	The Citizen Ansha	TANZANIA	
Dimi Theophile ABOUO	Université Alimane Ouattara	Côte d'Ivoire	
Sr. John-Mary Vrammy	Nelson Mandela African Institution of Science & Technology	Tanzania	
ELIA SHEMTOI	IFAKARA TOWN COUNCIL	TANZANIA	
Geoffroy G. OUEDRAOGO	IRSS/CNRST	BURKINA FASO	
MAGANWA H. NGATHI	NANYUMBU DC	TANZANIA	
ILBOUDO Sylvain	IRSS/CNRST	Burkina Faso	
BAYILI Bazoma	IRSS/CNRST	Burkina Faso	
Jessie LUNA	Colorado State University	USA	
OUEDRAOGO, Djeudonne	DPVC / DGPU / MAAIT	Burkina Faso	
SIGNE MIKKELSEN	UNIVERSITY OF OSLO	DENMARK/NORWAY	
Miniam Waltz	Qarhus University	Netherlands	
LIAMBARO KIHOMA	SUA	TANZANIA	
FRANCE P. MDOE	ATRC	TANZANIA	
FESTO NICAJ	ATRC	TANZANIA	
JOHAN CHRISTIANE WIMARCO	SUA	TANZANIA	
Ehris Crona	DEA: South Africa	SOUTH AFRICA	

NAME	INSTITUTION	COUNTRY OF ORIGIN	SIGNATURE
Abdullahi Ramadhani	TABIO	TANZANIA	Mandi
Jordan Gemo	TOM	TANZANIA	JG
Ellnor Isgren	Lund University	Sweden	ellnor
Philipp Staudach	Eawag	Schweiz	Philipp
Alain GARRIGOU	University of Bordeaux	France	<del>Alain</del>
Kees Jansen	Wageningen University	The Netherlands	Kees
James Krueger	Cornell University	USA	James
SIMON BONIFACE	World Veg. Center	Tanzania	Simon
Sekaboya Daniel	Uganda National Association of Community Occupational Health (UNACO)H	UGANDA	Sekaboya
Saimaya Djaffar	Embassy of France to Tanzania	Tanzania	Saimaya
Valentin BEAUVIL	AUSF <sup>France</sup> Agriculture et Veterinaire Trans	France	Valentin
Nadja STADLINGER	Stockholm University	Sweden	Nadja Stadlinger
Malcom FERDINAND	CNRS / Université Paris Saclay <sup>Issy</sup>	FRANCE	Malcom
Leah Utyasheva	Centre for Pesticide	UK	Leah
Ayanthi Karunaratne	University of Edinburgh <sup>Science Prevention</sup>	UK	Ayanthi
Ray Mjiunguli	SWISSAID TZ	TANZANIA	Ray
BENDJEBBAR Pauline	CIRAD	FRANCE	Pauline
HOUNKPATIN Claugbe	Université de Parakou	Benin	Hounkpatin
Dethic Mwir	Dept. Env. Affairs	South Africa	Dethic

NAME	INSTITUTION	COUNTRY OF ORIGIN	SIGNATURE
Zachary Adam Goldberg	Penn State University	United States	Zachary
Jane Mlimbila	MUHAS	TANZANIA	Jane
EZRA MREMA	MUHAS	-1-	Ezra
Baldwina Tita	MUHAC / MATH	TANZANIA	Baldwina
PETER CHILIPWELI	Muhos	TANZANIA	Peter
AIWERASIA VERA Mwan	MUHAS	TANZANIA	Aiwerasia
Monik Hansmann	CNRS	France	Monik
Sasha Hertz	GMO & Pesticide Free Zones	SOUTH AFRICA	Sasha
SHEILA WILKS	PAN - UK	UK	Sheila